



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/970
12 décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 9 DÉCEMBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1138 (1997) du Conseil de sécurité, en date du 14 novembre 1997, par laquelle le Conseil m'a autorisé à augmenter l'effectif d'observateurs militaires affectés à la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT).

À cette fin, j'ai demandé aux pays qui mettent actuellement des observateurs militaires à la disposition de la Mission de lui en fournir davantage, et suis également entré en rapport avec d'autres gouvernements pour leur demander de détacher des observateurs militaires auprès de la Mission. Les Gouvernements du Ghana, de l'Indonésie, du Népal, du Nigéria, de la République de Corée et de la République tchèque ont répondu favorablement à cette dernière demande. À l'issue des consultations d'usage, je propose donc d'ajouter ces États Membres à la liste des pays qui fournissent des observateurs militaires.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
